

**Séance publique du 2 juin 2025**

Date de l'annonce publique : 26/05/2025

Date de la convocation des conseillers : 23/05/2025

*Mode de participation*

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Dimitrovska, Viktorija (fonctionnaire remplaçant le secrétaire communal).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2025-06-02 - 4.01
Point de l'ordre du jour		4.01
Objet		<b>Mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2026 - Projet</b>

**Le conseil communal,**

Vu le devis relatif à la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2026 ;

Considérant que le devis (projet n° 201503), établi le 22 avril 2025 par l'ASTA (Administration des services techniques de l'agriculture), relatif au reprofilage et à la mise en œuvre d'enrobés bitumineux et la stabilisation du chemin rural au lieu-dit « Chemin Léiteschhaff » à Roeser, présente un coût total de 251.500,00 € TVAC ;

Considérant que ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural ;

Considérant qu'un crédit afférent devra être inscrit à la fonction 624 du chapitre des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2026 ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver en partie le devis relatif à la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2026 comme suit :

Projet	Description	Montant TVAC
201503	Reprofilage et à la mise en œuvre d'enrobés bitumineux et la stabilisation du chemin rural au lieu-dit « Chemin Léiteschhaff » à Roeser.	251.500,00 €

Communicé au ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural aux fins d'approbation et d'engagement d'un subside.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 10 juin 2025

Le bourgmestre,



Le secrétaire communal ff,

